

COMMUNE de LES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

**Arrêté de circulation . Travaux sur le chemin des Loyers .
Réparation du réseau d'eaux pluviales**

ARD2023-099

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2, 2213-1,
VU le Code de la voirie routière,
VU l'arrêté préfectoral n° 1249-65 bis, en date du 19 octobre 1965, réglementant la surveillance de la voie communale,
VU la demande des services techniques de la commune en la personne de sa Directrice, Vanessa Tani ;

ARRETE

Article 1er : la réparation du réseau d'eaux pluviales du chemin des Loyers est prévu pour du **lundi 18 septembre 2023, à 07 heures et jusqu'au mardi 19 septembre 2023, 16 heures** .

• **Pour les véhicules et poids lourds de plus de 3,5T :**

La route sera fermée à la circulation pour les véhicules et poids lourds de plus de 3,5T **durant ces deux jours de travaux.**

• **Pour les véhicules légers :**

Les résidents pourront accéder à leur propriété en empruntant **la route de la Frasse.**

Ces dates seront susceptibles d'être modifiées en cas de conditions météorologiques défavorables.

Article 2 : **La commune prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des usagers de la route en mettant en place les panneaux de chantier adaptés.**

Article 3 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de la Police municipale,
- Mme la Directrice des Services Techniques.

Fait aux Contamines-Montjoie
Le 15 septembre 2023

Le Maire
François Barbier

